

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 22 JANVIER 1920

G.-E. DION, Administrateur

## C'EST CELA !

Notre confrère l'Acadien de Moncton se scandalise de ce que nous avons reproché au gouvernement provincial le manque de blancs français. Il eut été plus dans la note de la sincérité s'il eut répondu dans le ton de l'honorable ministre des Travaux Publics. Celui-ci dit en effet : "Vous avez parfaitement raison et je vous en félicite, de protester sur ce qui paraît être un mépris de la langue française. . . . En l'absence de renseignements contraires, vous avez raison de supposer que les statistiques vitales sont sous le contrôle absolu du Département de la santé publique de cette province." Il donne ensuite les explications que nos lecteurs connaissent et qui nous ont satisfaits. En effet, le fait est patent. Les blancs en question ont été distribués par le Département de la santé publique de notre province et ce n'est pas M. McPhail, mais bien l'officier en charge à Fredericton qui demandait aux médecins et aux eutés de les donner aux parents. Pas un mot pour avvertir que nous aurions un jour ou l'autre des blancs français. Nous ne pouvions deviner les intentions de nos gouvernants.

C'est tellement vrai que nous savons de bonne source que le bureau de santé local d'Edmundston a passé une motion de protestation à cet effet. On nous concèdera sans peine que ces gens n'avaient pas de grief contre le gouvernement et que leur conduite, comme la nôtre d'ailleurs, n'a été inspirée que par leur esprit de justice.

L'incident est clos. Nous allons attendre patiemment les blancs français quitte à protester de nouveau si on retarde trop à les produire.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, et que les circonstances nous y invitent, nous allons attirer l'attention de notre députation française sur un autre point.

L'année dernière, la ville d'Edmundston émettait des obligations pour un montant assez considérable. Le conseil de ville fit imprimer des déclarations en anglais et en français sur la même page. Ces déclarations ont été refusées par le gouvernement de Fredericton, et il fallu, pour les faire accepter, enlever la partie française.

Nous tenons ces renseignements du maire d'Edmundston qui, comme on le sait, est aussi député libéral à Fredericton. On ne l'accusera pas au moins d'avoir des griefs à colporter contre le gouvernement Foster.

Nous ignorons qui est responsable pour cet état de chose. Nous ne savons pas si le gouvernement Foster en venant au pouvoir a trouvé une loi interdisant aux municipalités de faire imprimer leurs obligations dans les deux langues officielles au pays. Sans chercher sur qui mettre le blâme, nous croyons que nos représentants doivent se hâter de faire rappeler cette loi inique si tant est qu'elle existe. Si une telle loi n'existe pas, et si c'est là l'invention d'un fonctionnaire quelconque, il reste encore à nos députés à voir à ce que cet abus de pouvoir ne se répète pas.

Nous ne doutons pas que l'Acadien, après s'être persuadé que ses maîtres ne sont pas en défaut, appuiera notre réclamation.

## La "Tragédie Acadienne"

(De L'Evenement.)

Intéressante conférence de M. l'abbé Beaudé, (Henri d'Arles) sur ce sujet historique hier soir.

### A L'UNIVERSITE

La conférence donnée par M. l'abbé Henri Beaudé (Henri d'Arles), hier soir, à l'Université Laval, sur la "Tragédie Acadienne", a été un véritable régal pour le public nombreux qui y assistait.

M. l'abbé Beaudé, bien que demeurant aux Etats Unis, dans l'Etat du Massachusetts, est connu de puis longtemps à Québec; plusieurs études historiques signées de son pseudo ont paru; en effet, dans le "Bulletin du Parler Français"; lui-même se livre à sa publication, depuis des années, de "l'Histoire de l'Acadie", de Richard, en accompagnant le texte original d'annotations qui sont d'une science puisée aux sources historiques les plus sûres; enfin, il y a deux ans, nous avions le plaisir de l'entendre prononcer, à l'Université Laval, et sur l'Acadie, une intéressante conférence, dont celle d'hier a été la suite logique.

Parlant de la tragédie acadienne, hier soir, M. l'abbé Beaudé nous a fait d'abord le récit même de la déportation des Acadiens, puis il a étendu les conséquences de ce fait d'armes.

Henri d'Arles est un clerc, un historien qui ne livre rien à la publicité, sans s'être convaincu, par l'examen de documents authentiques, de l'absolue exactitude de ses avancées.

La principale source, où il avait puisé les renseignements lui permettant d'écrire sa conférence d'hier soir, fut, nous a-t-il dit, le journal de Winslow, intendant de Lawrence et celui même qui présida à la dispersion des Acadiens.

Le journal de Winslow, écrit au jour le jour, à l'époque où eut lieu cette dispersion, fait aujourd'hui partie des archives de la Historical Massachusetts Society.

Ce journal nous démontre clairement, a déclaré M. l'abbé Beaudé, que la déportation des Acadiens a été barbare au suprême degré, et qu'elle ne peut avoir aucune excuse.

Divers documents concernant les Acadiens déportés, et qui sont conservés dans les archives de quelques Etats américains, mais principalement dans celles de la ville de Boston, ont aidé à M. Beaudé à compléter ses renseignements.

Le conférencier d'hier, après avoir fait ses déclarations préliminaires, nous a narré la déportation même des Acadiens. Avec émotion, il nous a fait voir l'emprisonnement de centaines de ces malheureux dans l'église de Grand Pré, la stupéfaction de ces braves gens, lorsqu'on leur a pris, à leur départ, les biens qui leur étaient confiés au profit de la Couronne et qu'eux mêmes seraient déportés; les hochements de tête dont ils accueillirent la promesse, que leur fit Winslow, de ne pas séparer, dans cette déportation, les enfants d'avec leur père, leur mère.

On sait, d'ailleurs, que les circonstances empêchèrent la réalisation de cette promesse, et que non seulement furent les familles dont cette dispersion sépara les membres, dans certains cas pour toujours. Mais M. l'abbé Beaudé, ne s'est pas contenté, hier, de nous racon-

ter les malheurs des Acadiens dans leur pays; il nous les a fait suivre dans l'exil, aux Etats Unis; avec lui, nous nous sommes alors convaincus que de plus grands périls eussent attendu là.

En effet, dans les Etats Américains, les Acadiens devaient rencontrer des gens préjugés contre eux, qui n'avaient pas leur foi, ne parlaient pas leur langue; à Boston particulièrement, ils furent soumis à de durs traitements; on les parqua dans une réserve, dont ils ne devaient pas dépasser les limites, sous peine d'être fustigés. Dans leur pays, ils avaient toujours vécu avec une certaine opulence et beaucoup alors moururent de misère.

M. l'abbé Beaudé cite ici le cas de deux Américains — il n'en a trouvé que deux — qui compatirent aux misères des pauvres exilés: l'un avait nom Hutchinson et demeurait à Boston; l'autre était un huguenot originaire de France, Antoine Benezet, qui avait sa résidence en Pennsylvanie.

La dernière partie de la conférence de M. l'abbé Beaudé est consacrée à l'étude des conséquences qu'eut la dispersion des Acadiens. Partant du principe que le mal est qu'il est de son essence, le conférencier démontre qu'il n'y eut pas de crime plus nuisible à l'Angleterre dont il ternit la réputation; à la Nouvelle Ecosse, dont il retarda le développement et aux Acadiens eux-mêmes, que ce "haut fait" de Lawrence.

On parle aujourd'hui, dit M. Beaudé, de la résurrection des Acadiens. C'est très bien! Mais, si la dispersion n'avait pas eu lieu, ces gens seraient déjà au nombre d'un million, le douze cent mille; et ils ne sont encore qu'une poignée, que deux cent mille, qui, tous, ont conservé sur leur figure comme la trace des souffrances endurées par leurs ancêtres et dont la survivance, véritablement, est un miracle de Dieu.



UN JUGE DE LA COUR SUPREME

Considère le Baume de Hawker au Tolu et Cerisier Sauvage

comme le meilleur remède dont il se soit jamais servi contre le rhume. Lisez ce qu'il nous écrit: "Je suis heureux de vous dire que depuis huit ans je me sers du Baume de Hawker au Tolu et Cerisier Sauvage, et que je considère comme la meilleure préparation contre la toux dont je me suis servie. Les pilules pour le foie de Hawker, sont aussi un excellent régulateur."

HON. H. A. McKEOWN  
Juge en Chef, Cour Suprême du Nouveau-Brunswick

Le Baume de Hawker au Tolu et Cerisier Sauvage devrait se trouver dans chaque famille. Prenez vos précautions et achetez le aujourd'hui. Il vous protégera contre "la grippe".

En vente chez tous les pharmaciens et marchands-généralistes. Le même prix partout: 25c. et 50c. Le paquet original doit porter le nom de notre compagnie.

Les petites pilules pour le foie de Hawker feront disparaître tous les maux d'estomac.

Le tonique de Hawker pour l'estomac et les nerfs — le pissant régénérateur — refait tout le système.

THE CANADIAN DRUG CO. LTD.  
ST. JOHN, N. B.

La compagnie MUTUAL LIFE OF CANADA a souscrit les femmes et les hommes aux mêmes conditions. Les dix sexes reçoivent les mêmes avantages. Justice égale pour tous. Aux dames d'en profiter.

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL  
Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00  
Actif total, au delà de \$34,000,000.00  
95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis \$1.00 un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:  
F. H. Bourgoin, gérant local.

## Un Devoir Qui s'Impose

L'article 84 de l'Acte des Municipalités, Chapitre 6, 2 George V., 1912, se lit comme suit: "Le Préfet devra, dans le mois de Janvier ou de Février de chaque année, publier soit dans un journal publié dans le comté, s'il y en a, et, s'il n'y en a pas, dans un journal choisi par le conseil, lequel pourra donner la meilleure information aux habitants du comté, ou soit par publication en pamphlets, ou sur feuilles imprimées, ou par les deux moyens de publication si le Conseil l'ordonne, un état complet et détaillé des revenus et des dépenses de la municipalité de l'année précédente, les différentes sources de revenus et le montant reçu de chacune, les différentes appropriations et leurs objets, et le montant dépensé pour chacune, avec les montants des asséssements ordonnés et faits, leur but, les montants reçus, et leur application; ce rapport devra être signé par le préfet et l'auditeur du comté."

## Chef-d'oeuvre de Dieu

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (648) contient huit morceaux de musique dont voici les titres:

1. Vocation du petit Page, duo de Sonrai;
2. La Molération, chanson philosophique;
3. Chef d'oeuvre de Dieu, chœur avec accompagnement;
4. Adieu Mignon, valse chantée;
5. Sommeil de Jésus, paroles et musique;
6. Au berceau de Jésus, même mélodie;
7. Antoinette, valse pour le piano;
8. "Star" March, morceau de piano.

Et aussi: Les Précurseurs: Portrait et biographie de Charles La Belle; L'autre femme de mon mari, narration d'une vue animée; Die o phonia, revue contant des renseignements utiles sur les disques etc., etc.

En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00. Adresse: Le PASSE-TEMPS, 16 Craig-Est, Montréal.

**ASSURANCES ET TYPEWRITERS**

SUN LIFE DU CANADA.  
La plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Canada, sans exception.

TRAVAILLERS DE HARTFORD.  
La plus grande compagnie d'assurance contre les maladies et accidents du monde entier, sans exception.

HARTFORD DE HARTFORD.  
Cette compagnie d'assurance contre le feu a 110 ans d'existence, et est une des meilleures des Etats-Unis.

TYPEWRITERS  
BIRMINGHAM et SMITH PREMIER  
Je suis agent pour le comté de Madawaska, pour ces machines à écrire qui sont reconnues les meilleures. Vendues à terme de \$10.00 par mois.

Venez me voir à mon bureau, Palais de Justice, de 10 heures à midi, et de 2 à 4 heures de l'après-midi, ou téléphonez-moi 30-21, ou No. 3, et je me ferai un plaisir d'aller vous voir et vous donner les explications nécessaires.

**J.-B. MICHAUD,**  
Magistrat de Police,  
Edmundston, N.B.

Cultivateurs lisez  
"Le Madawaska"

**PAP-SAG**  
(TABLETTES)  
CONTRE LA  
**DYSPEPSIE**

Aucune des maladies de l'estomac ne résiste à leurs bienfaisants effets:

**Indigestion, Somnolence, Gastrite, Pituite, Vertige.**

Après un repas qui fatigue, une ou deux PAP-SAG prises suivant la direction, éviteront ces indigestions si souvent fatales.

50 sous la boîte, ou six pour \$2.50, chez tous les marchands, ou envoyées par la poste, COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

**MAISON A LOUER**  
Sur la rue Canada, en face de la résidence de M. Willie Perron. S'adresser à William Doustou, Edmundston, N. B.

**D'ERLANGES**

Divers documents concernant les Acadiens déportés, et qui sont conservés dans les archives de quelques Etats américains, mais principalement dans celles de la ville de Boston, ont aidé à M. Beaudé à compléter ses renseignements.

Le conférencier d'hier, après avoir fait ses déclarations préliminaires, nous a narré la déportation même des Acadiens. Avec émotion, il nous a fait voir l'emprisonnement de centaines de ces malheureux dans l'église de Grand Pré, la stupéfaction de ces braves gens, lorsqu'on leur a pris, à leur départ, les biens qui leur étaient confiés au profit de la Couronne et qu'eux mêmes seraient déportés; les hochements de tête dont ils accueillirent la promesse, que leur fit Winslow, de ne pas séparer, dans cette déportation, les enfants d'avec leur père, leur mère.

On sait, d'ailleurs, que les circonstances empêchèrent la réalisation de cette promesse, et que non seulement furent les familles dont cette dispersion sépara les membres, dans certains cas pour toujours. Mais M. l'abbé Beaudé, ne s'est pas contenté, hier, de nous racon-

"Le Croisé"

Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique, de la Ligue P. C., du Règne social du S. Cœur de Jésus et de la Ligue franc-catholique.

Sommaire de la livraison de janvier 1920.

Page de garde.—Le Ralliement Catholique et Français en Amérique: Qui doit en faire partie?—Conseil du Pape.—Profession de Foi.—Colonisation.—Le devoir du moment.—Fait le Sénateur Landry.—Courrier bibliographique.—La langue riche et diplomatique. Règne social du S. Cœur de Jésus: Jésus-Christ pour toute sagesse: Le Règne du Sacré Cœur: P. Mauco tel, Vic. gen. hou. Sup du Gr. Sém. de Verdun. La lutte contre la légion satanique: Manuel des "Franc Catholiques": Louis Hault (suite et fin): Ch. XV. Triple hiérarchie: Ch. XVI. Le Rite juédaique, dit écossois Rouge: Ch. XVII. Hauts directoires et provinces triangulaires du "Rite Suprême": Ch. XIX. La Grande Guerre prévue en hautes loges vingt cinq ans d'avance: Ch. XX. Léon XIII et la Ligue: Ch. XXI. Les jeunes et la Ligue: Conclusion: Supplément; Statuts de la Ligue; Table des matières.—La lumière dans les ténèbres: Informations anti-maçonniques: Une curieuse prophétie relative à la franc-maçonnerie. Presse catholique: OFFICIEL DE LA L. P. C.: Ralliement au drapeau: Le contre poison à propager. Les idées directrices: VERITES BONNES A MEDITER: L'apostolat social (S. G. Mgr P. E. Roy); S'organiser sur le terrain catholique (A. F. Auclair O. M. I. directeur du Patriote de l'Ouest); Le roc de la vérité (Ernest Bilodeau, directeur du Canadien Errant); Au service des intérêts français: OBSERVATIONS ET BONS CONSEILS: La mission du peuple canadien français (l'Évènement, Québec); Influence et importance du français ("Un Canadien", au Patriote de l'Ouest) La paroisse pour les Canadiens français (Henri Bourassa, directeur du Devoir); Pour le rapprochement des deux Frances (François Veillot); La bonne semence Nouveaux mélanges canadiens, par Mgr L.-A. Paquet.

Ecueils et périls nationaux et religieux: Une humiliation pour l'Empire britannique (Un canadien au Patriote de l'Ouest); Les dangers de l'heure (S. G. Mgr E. A. Latulipe). Pour l'Union nationale ARGUMENTS ET TMOIGNAGES D'ORIGINE ANGLAISE: Les forces de la province de Québec (Dr Michel Clarke, M. P.); Quels sont les ennemis des Canadiens français? (The Westerner); Les calomnieux du Canadien français (Canadian Freeman); Ignorance et sottise du fanatisme (The Catholic Register); Il faut cultiver la langue française (Ottawa Journal) Les fausses accusations contre la province de Québec (Saturday Night, Toronto); En faveur du français (Regina Leader); Le témoignage d'un militaire (Major Wilton, Winnipeg); Le progrès en province de Québec (Daily Post Regina); Les faux préjugés contre Québec (New Record, Kitchener, Ont. M. Euler, M. P. directeur); Le danger d'une lubie (The Citizen, Ottawa); Supériorité du français (John Squair, prof. à l'Université de Toronto). Perles de la sagesse. Patriotisme religieux (Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal).

La MUTUAL LIFE OF CANADA n'a pas de souscription... paiement de dividendes aux assurés.

LES PILULES ROUGES Rétablissent les forces des femmes épuisées

Elle était, à bout Je m'étais tellement épuisée par le travail que je n'en pouvais plus. Des amies, qui venaient me voir, me parlèrent si bien des Pilules Rouges que j'eus confiance et employai ce remède. Trois boîtes m'ont soulagée et six boîtes m'ont remise. Je les recommande à mon tour, j'en ferai prendre à mes enfants et en prendrai moi-même encore quand je le jugerai opportun. Mme O. Forget, 138, rue Aiken, Lowell, Mass.

Obligée de se mettre au lit à cause de la faiblesse J'ai pris des Pilules Rouges pour me remettre de l'épuisement général causé par le travail. J'étais malade au lit et désespérée de me voir de plus en plus faible. Les gaz et les maux de reins me faisaient souffrir énormément. Les médecins que j'avais consultés ne me faisant aucun bien, j'ai pris les Pilules Rouges qui me soulagèrent bientôt, puis me guérirent en peu de temps. Je ne souffre plus maintenant et suis heureuse de me trouver en bonne santé. Mme Emilia Desilet, 77, rue Clinton, Woonsocket, R. I.

Débilité générale C'était la débilité générale. Je n'éprouvais pas de douleur, mais j'étais d'une faiblesse extrême; le courage me manquait en face de l'ouvrage que j'avais à faire et mon teint était si pâle que toutes mes connaissances m'en faisaient la remarque et me demandaient si j'étais malade. "Prenez donc des Pilules Rouges", me disait-on souvent. C'est en suivant ce conseil que je me suis fait du sang et me suis rétablie.—Mme Joseph Simard, 399, rue Colomb, St-Malo, Québec.

ÉPUISEMENT Les Pilules Rouges m'ont plus d'une fois rendu la santé. Avant mon mariage, je travaillais dans les manufactures et j'avais là épuisé mes forces. Je me sentais toujours si lasse que c'était décourageant. L'appétit me manquait, mon estomac affaibli digérait difficilement. Chaque jour, j'avais des maux de tête, des étourdissements, des douleurs de dos. J'avais à peine la force de travailler lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Rouges et elles me firent du bien tout de suite. La digestion s'améliora, d'abord les forces revinrent, les étourdissements cessèrent, enfin

ma santé se rétablit. Les Pilules Rouges ont depuis le remède qui me remet lorsque les forces m'ont abandonnée. Mme Joseph Miron, 5, rue Saint-Honoré, Trois-Rivières, P. Q.

Faible et sans sommeil Maintenant, si je suis vigoureuse, si ma digestion est bonne et si je dors bien, cela est dû aux Pilules Rouges auxquelles j'ai eu recours depuis des années. Je fais tout mon ouvrage avec courage et sans fatigue et si jamais les forces m'abandonnaient encore, ce sont encore les Pilules Rouges que j'emploierai. Madame Philias Cagné, 496 rue Rimmon, Manchester-ouest, N.-H.

FAIBLESSE Je suis la plus heureuse des femmes de pouvoir louer les Pilules Rouges que j'ai employées pendant deux ans et qui ont relevé mes forces, m'ont rendu l'appétit et enfin m'ont donné tout le courage voulu pour vaquer à mes occupations. Je les recommande aujourd'hui fortement à toutes les femmes malades et souffrantes comme le meilleur remède à employer. Madame Edouard Noël, 1287, rue Parthenais, Montréal.

FAIBLESSE, MAUX DE TÊTE, DE REINS, DE JAMBES



Mme GEO. GIRARD

Je souffrais de faiblesse générale, de maux de reins, de tête, de jambes. Je n'avais pas d'appétit et ma digestion était mauvaise. Mariée à dix-sept ans, aujourd'hui que j'ai trente ans, je suis mère de plusieurs enfants. J'attribuais tous les maux dont je souffrais à ce que j'avais commencé trop jeune à travailler sans jamais me reposer. Je puis dire aujourd'hui que les Pilules Rouges m'ont donné les forces dont j'avais besoin et ont dissipés les douleurs que je ressentais. Si je suis encore malade, ce sont les Pilules Rouges que je prendrai, elles m'ont trop bien réussi. Je loue les Pilules Rouges à toutes les femmes que je connais.—Mme Geo. Girard, 123, rue Lancaster, Cohoes, N.-Y.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

Advertisement for S. LAPORTE PHOTOGRAPHE, featuring an illustration of a woman and child, and text describing photographic services and prices.

New Brunswick Board of Commissioners of Public Utilities. Notice is hereby given that the petition and application of the New Brunswick Telephone Company, Limited, filed this day with the Board of Commissioners of Public Utilities of the Province of New Brunswick, praying that this Board may declare that the said Company requires an additional annual revenue of \$264,000, or such sum as in the opinion of the Board may be necessary, and that the schedule of tolls and charges annexed to the said petition be adopted in lieu of those at present in force, and also proposing a reclassification of exchanges and certain rules and regulations to be approved by the Board, will be heard on Wednesday the 21st day of January next at the hour of 2:30 of the clock in the afternoon at the Government Rooms, Prince William Street, in the City of Saint John, when and where all parties interested may attend and be heard.

Advertisement for CRESOBENE (CAPSULES), describing its benefits for respiratory ailments and listing a price of \$2.50 per box.

Advertisement for ASSURANCE-VIE, featuring Charles N. Bégin, Assurance Générale, and listing various insurance services.

NOTICE is hereby given that a Bill will be presented at the next session of the Legislature of New Brunswick for enactment. The nature of the bill is local, and the object of the bill is to provide for the repeal of subsection (2) Section One, Chapter 19, 7 Edward 7, in so far as it applies to the Parish of Saint Leonard, in the County of Madawaska; and also to empower the Town Council of the Town of Saint Leonard, when incorporated, to borrow money for the establishment of a water system within the limits of the said Town of Saint Leonard to be incorporated. Dated the third day of January, A. D. 1920.

AVIS est par les présentes donné qu'un projet de loi sera présenté à la prochaine session de la Législature du Nouveau-Brunswick. La nature du projet de loi est locale, et l'objet de ce projet de loi est d'amender la sous-section (2) de la Section 1 du Chapitre 19, 7 Édouard 7, en autant que cette loi s'applique à la paroisse de Saint-Léonard, dans le comté de Madawaska; et aussi pour autoriser le Conseil de Ville de la Ville de Saint-Léonard, quand elle sera incorporée, de faire un emprunt pour faire l'installation d'un système d'aqueduc dans les limites de la dite ville après l'incorporation. Daté ce 3e jour de janvier, 1920.

OUVERTURE M. R. Jime, doit ouvrir un magasin de fruits et bonbons, tout près du pont, porte voisine de M. T. Boudreau, barbier. Vous pourrez vous procurer tout ce que vous désirez en fait de fruiteries, gâteaux, et sucreries.

CONTRAT DE LA MALLE DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 20 février 1920, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 5 fois par semaine, sur la route Royale No 1, GRAND FALLS, à commencer le 1er juillet prochain.

CHÉMIN DE FER TEMISCOUATA HORAIRES depuis le 1er Décembre 1919. Express: Dép. Riv. du Loup, Québec, 7:30 a. m. Arr. Edmundston, 10:15 a. m. Dép. Edmundston, 10:30 a. m. Arr. Riv. du Loup, 1:40 p. m.





"LE MADAWASKA" Journal Hebdomadaire EDMUNDSTON, N. B.

TARIF D'ABONNEMENTS Payable strictement d'avance CANADA HTRANGER

TARIF DES ANNONCES Annonces légales, première insertion, la ligne... 15 cts

NOTES LOCALES

M. Henri Laforest vend ses petits Overlands 4 fois plus vite qu'il ne peut les recevoir.

La petite fille à M. Frank Poitras très dangereusement malade prend un peu de mieux.

Il nous a été donné de voir les plans de la nouvelle école d'Edmundston.

MM. Patrick Fournier, Enoil Michaud, Willie Landry, C. N. Bégin et J. Aimé-Michand sont allés à Moncton cette semaine.

M. Tim. Boudreau, barbier, est en voyage depuis quelques jours à Québec Montréal et Trois-Rivières.

M. l'avocat Max. D. Cormier, est de retour d'un voyage professionnel à Montréal.

Il fait beau temps, mais grand bien qu'il fait froid. Le thermomètre est allé se promener dans les environs de 42 sous zéro.

M. A. E. Migneault imprimeur de St-Pascal, P. Q., était de passage à nos bureaux au commencement de la semaine.

St-Jacques N.B.

Madame Charles Couturier nous est revenue de l'hôpital assez bien portante.

Le Rév. M. Lavoie, curé de Ste-Rose du Dégé, était en visite au presbytère, mardi.

Nous voyons avec plaisir que le Major F. H. Rowe a ouvert un bureau dans l'intérêt des soldats de retour, à Edmundston.

Sa Grandeur Mgr. Thos. F. Barry, notre évêque, est décédé. Son œuvre est achevée comme dit le Cantique.

Nous regrettons d'apprendre que le Bureau de Santé refuse de payer la vaccination individuelle dans le voisinage de la picote.

Bien peu de thermomètres d'ici ont pu enregistrer le froid de mardi dernier.

Bonne et mauvaise tenue à l'église

La politesse n'est qu'un accessoire ; néanmoins, elle relève la vertu et chacun conviendra qu'elle s'impose surtout dans la maison du bon Dieu.

Lorsqu'on entre à l'église, la coutume chrétienne veut qu'on se signe d'eau bénite. Seulement, ne plongeons pas une demi-main au bénitier comme font, je crois des gens : c'est curieux à observer leur "asperges" après avoir pris de l'eau bénite.

La genuflexion est obligatoire, ainsi que la prostration si le T. S. Sacrement est exposé. C'est un acte de foi, un témoignage de respect, une preuve d'adoration ; mais pas de ces genuflexions tronquées, gauches, hésitantes... ou sursautantes, comme si l'on était mû par un ressort.

Il est contraire au savoir-vivre de tourner la tête à l'église, d'examiner les toilettes, d'exhiber les robes trop luxueuses, trop claires ou peu décentes, de causer avec ses voisins, de serrer la main aux arrivants.

Le savoir-vivre enfin, régleme la la sortie de l'église. Se retirer avec hâte, avant même l'ite missa est, serait inconvenant. La politesse exige qu'on attende la rentrée du prêtre dans la sacristie, pour prendre congé.

Suivre les offices semble indiqué par la bienséance autant que par la piété. L'officiant s'intéresse au public, prie à ses intentions, le galva à diverses reprises : et l'assistance, partiellement du moins, s'écoupe à des oraisons privées, beaucoup moins efficaces que la prière collective !

La MUTUAL LIFE OF CANADA est une compagnie d'assurance vie qui ne fait pas affaire en dehors du Canada, qui exerce un soin judicieux dans le choix de ses risques, qui est renommée pour ses dépenses minimales d'administration, et pour son taux très bas de mortalité.

S'agenouiller fut toujours la pose adoratrice par excellence, et nullement avilissante ; au contraire : "l'homme grandit en s'agenouillant devant Dieu", remarque un penseur.

Le savoir-vivre autorise les malades et les infirmes à s'asseoir aussitôt qu'ils en éprouvent le besoin. Quant aux forts, aux jeunes, aux enfants, pourquoi donc s'assoient-ils si vite à l'église ?

Que les parents, les maîtres, engageant la jeunesse à plus de virilité, de respect. Serait-ce trop demander, à ceux dont les forces sont entières, les membres si flexibles, qu'ils s'agenouillent pendant la Messe sans au Gloria et au Credo ?

S'agenouiller, s'asseoir, se relever avec bienséance ; recommandations valables pour tous. On en voit qui s'affalent sur le banc, puis se balancent à droite et à gauche ?

Il est contraire au savoir-vivre de tourner la tête à l'église, d'examiner les toilettes, d'exhiber les robes trop luxueuses, trop claires ou peu décentes, de causer avec ses voisins, de serrer la main aux arrivants.

Plions-nous volontiers aux exigences pour le Dieu caché qui réside au milieu de nous. S. GODFROID.

Robol (Tablettes) Nettoie l'intestin paresseux et combat la constipation. Cause de maux de tête, mauvaise digestion, manque d'appétit, torpeur du foie, etc., etc.

Mort de l'Evêque de Chatham

Chatham, N.-B. 20. — Sa Grandeur Monseigneur Thomas Francis Barry, évêque de Chatham N.-B. est décédé le 19 courant, après une assez longue maladie.

Mgr Barry fut délégué au Conseil plénier de Québec en septembre 1909 et au Congrès Eucharistique à Montréal en septembre 1910.

Mgr Louis O'Leary, est l'auxiliaire de Mgr Barry depuis quelques années.

Deux chambres à louer. Aménagement complet. Chambre de bain chaude et eau froide. Comme d'habitude modernes.

Plantes fourragères d'une valeur douteuse. L'herbe du Soudan, une plante fourragère, a fait beaucoup parler d'elle dernièrement au Canada.

Plantes fourragères d'une valeur douteuse. L'herbe du Soudan, une plante fourragère, a fait beaucoup parler d'elle dernièrement au Canada.

lequel les qualités merveilleuses de cette herbe étaient postées jusqu'aux nues. La description est accompagnée d'un cliché représentant cette herbe poussant à la hauteur de quelque dix ou douze pieds au moins.

Dans ces circonstances, quelques mois sur la valeur réelle et l'herbe du Soudan basés sur des observations sans préjugés seront peut-être utiles.

L'herbe du Soudan est, comme son nom l'indique, une graminée venant de l'Afrique tropicale, et, comme telle, exige pour sa végétation une somme considérable de chaleur.

Dans une visite que j'ai faite à Washington cet été, j'ai demandé à plusieurs des experts en plantes fourragères des Etats-Unis leur opinion sur ce sujet, et tous ont déclaré qu'il était extrêmement improbable que l'herbe du Soudan, ou du moins les variétés que l'on connaît actuellement de cette plante, aient jamais une valeur appréciable dans l'agriculture canadienne.

"PURE DRUGS"—OUR MOTTO (No Substitutes) ANNOUNCEMENT! We beg to announce that we are now open for carrying on a general business as Prescription Chemists and dealers in Medicines and Druggists' Sundries, including Stationery, Fancy and Toilet Articles, etc.